

Réf: Dossier 263229

Avis de constitution

SOCIETE « BEST-CAR COMPANY »

Siège ABIDJAN, COCODY ANGRE 8 EME TRANCHE
NON LOIN DE LA PHARMACIE EMMANUELLE, LOT: 349,
ILOT: 24, Lot 349, Ilot 24

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 12 Oct 2023 reçus par Me ZOGOU DOWAN E. Aimé, NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 24 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BEST-CAR COMPANY »

Objet : Location et vente de véhicules ; Prestations de services divers ; Transport et logistiques; Import-Export ;

La participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères créées ou à créer pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social,

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus et à tous objets similaires, connexes ou complémentaires ou encore utiles à leur réalisation ou leur développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, COCODY ANGRE 8 EME TRANCHE
NON LOIN DE LA PHARMACIE EMMANUELLE, LOT: 349,
ILOT: 24, Lot 349, Ilot 24

Dirigeant(s) M DOUMBIA ABOUBACAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06427 du 09/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79305/GTCA/RC/2023 du 09/11/2023

